



REGLEMENTATION GENERALE

—

TTX 2026

SOMMAIRE

1.	Identification.....	3
a)	Organisateur	3
b)	Public concerné	3
2.	Informations générales.....	3
a)	Date et lieu.....	3
b)	Description du format.....	3
c)	Partie natation.....	4
d)	Partie cyclisme.....	5
e)	Partie course à pied.....	6
f)	Ravitaillement	6
g)	Description des challenges.....	6
h)	Fonctionnement des relais	7
i)	Aide extérieure	7
j)	Sanctions et arrêt de course	8
3.	Le village.....	8
a)	Zone athlète	8
b)	Parc à vélo	8
c)	Zone public	8
4.	Les inscriptions.....	9
a)	Démarche d'inscription	9
5.	Retrait des dossards.....	9
a)	Lieu et horaires.....	9
b)	Règles.....	9
6.	Classement	9
7.	Programme	10
8.	Protection de l'environnement.....	10
9.	Droit à l'image.....	11
10.	Contact.....	11

1. Identification

a) Organisateur

Le TTX 2026 est une course de triathlon organisée par l'ASBL « **En Roue Libre** » avec l'appui de la ligue francophone de triathlon **LF3**.

b) Public concerné

La course est ouverte à toute personne qu'elle dispose ou non d'une licence de triathlon.

2. Informations générales

a) Date et lieu

Le TTX se déroule le samedi 20 juin 2026.

L'heure de départ de la course est prévue à 10h et l'arrivée à 20h.

Le village de course se trouve sur le barrage de la Gileppe.

L'arbitrage est réalisé par des arbitres de la ligue francophone de triathlon **LF3** et le chronométrage par **ARTiming**

Il convient de noter que ces horaires sont susceptibles d'être légèrement modifiés quelques jours avant la course.

b) Description du format

Le TTX est un triathlon qui comprend 10h de course avec, dans l'ordre : 1h30 de natation – 5h de cyclisme – 3h30 de course à pieds.

Au départ de chaque discipline, il est interdit de :

- Commencer l'épreuve de natation avant le départ de la course
- Commencer l'épreuve de cyclisme sur route avant 1h30 de course
- Commencer l'épreuve de course à avant 6h30 de course

En revanche, il est autorisé de prendre le départ du cyclisme et de la course à pieds après l'heure autorisée des départs.

La direction se réserve la possibilité de décaler légèrement le départ des disciplines en fonction des conditions météorologiques ou de sécurité.

A la fin de chaque discipline, il est interdit de :

- Commencer un nouveau tour de natation après 1h30 de course
- Commencer un nouveau tour de cyclisme sur route après 5h30 de course
- Commencer un nouveau tour de course à pieds après 10h de course

Pour qu'un tour soit comptabilisé :

- Un tour de natation terminé après 2h15 de course n'est pas comptabilisé
- Un tour de vélo terminé après 6h15 de course n'est pas comptabilisé
- Un tour de course à pieds terminé après 10h45 de course n'est pas comptabilisé

Sur chacune des 3 disciplines, un tour non réalisé entièrement n'est pas comptabilisé.

c) Partie natation

Le départ sera donné à 10h.

Les bonnets de bains sont fournis.

Parcours :

- Le parcours correspond à une boucle en eau libre d'une distance de 750m

Réglementation de la course :

- A la fin de chaque boucle, le passage par la sortie à l'australienne est obligatoire ; même si l'athlète est seul
- Il est obligatoire de respecter les consignes et décisions des nageurs sauveteurs.
- Il est obligatoire de respecter les autres concurrents sur la plage et dans l'eau.
- En cas d'urgence, un athlète doit lever un bras et appeler à l'aide.
- Tous les participants sont responsables de leurs déchets. Ils doivent emporter avec eux tous les débris générés, y compris ceux issus des ravitaillements personnels, et les déposer dans les zones prévues à cet effet.

Réglementation des équipements :

- La **combinaison** en néoprène **longue** est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C.
- Au dessus de 16°, l'athlète peut choisir de porter une **combinaison** en néoprène **courte ou longue**.
- Les lunettes de natation, masques, pince-nez sont autorisés.
- Les aides artificielles sont interdites (plaquettes, palmes, tuba, gilets, flotteurs, gants, chaussons, etc.), ainsi que le recouvrement des mains et des pieds.
- Le port du bonnet de la course correspondant à la couleur de son challenge est obligatoire.

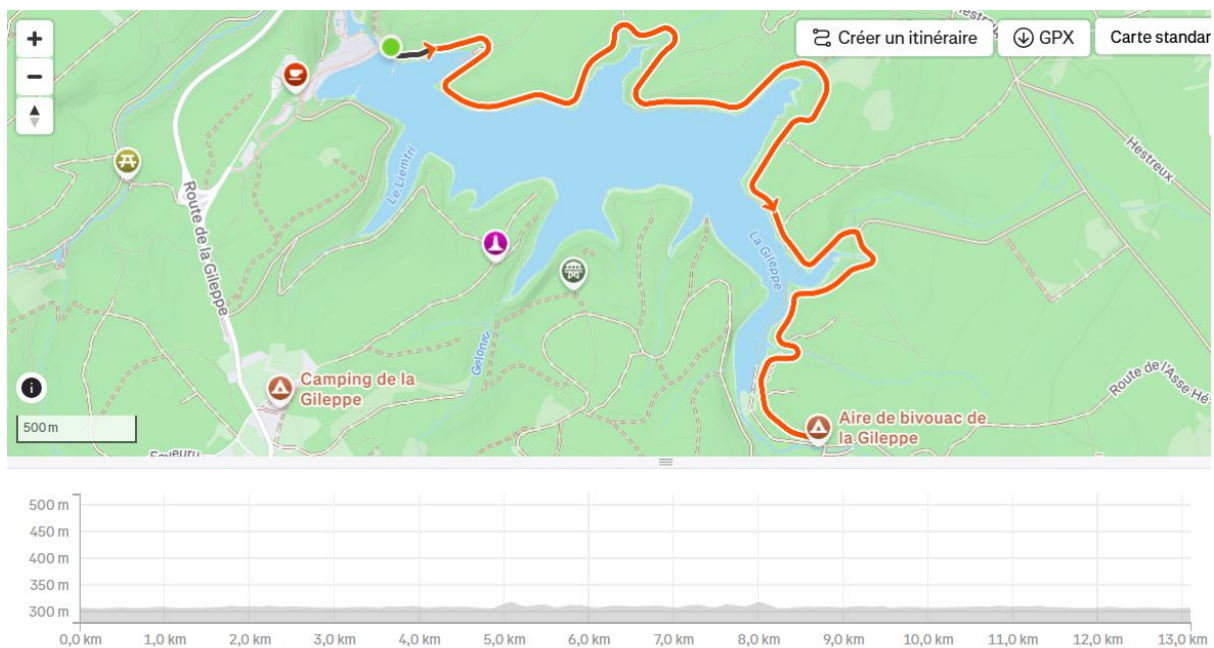
Le prêt de la combinaison ou des lunettes de natation à un coéquipier est autorisé.

Transition natation-cyclisme : Après l'1h30 de natation, le dernier nageur de l'équipe devra courir jusqu'à la zone de transition pour passer le relais à son co-équipier qui l'attend pour commencer le cyclisme.

d) Partie cyclisme

Parcours :

- Boucle de 13 k sur route bitumée fermée à la circulation



Réglementation de course :

- Respect des arbitres.
- **Pas de drafting**
- Interdiction de dépasser dans les virages ou d'avoir un comportement dangereux envers un autre athlète ou soi-même

Réglementation équipements :

- **Casque obligatoire.**

Le prêt d'un vélo ou du matériel de sécurité à un athlète est autorisé.

Transition cyclisme-course : Après les 5H de vélo, le dernier cycliste de l'équipe devra passer le relais à son co-équipier qui l'attend pour commencer la course à pieds.

e) Partie course à pied

Parcours :

- Boucle de 4km, 40m D+
- 50% du parcours se fait sur des routes bitumées et 50% sur des chemins de terre. Mais les routes seront fermées à la circulation automobile



Réglementation de course :

- Bâtons interdits.
- Aides à la progression interdites.

f) Ravitaillement

Des ravitaillements sont prévus pour tous les athlètes dans la zone village. Contenu : eau, sodas, fruits, tucs, gâteaux, charcuterie, chocolat, fruits secs, etc.

Il y a également une brasserie et un restaurant accessibles à tous sur le site.

g) Description des challenges

11 challenges :

- Individuel féminin
- Individuel masculin
- Relais 2 (F, M, Mixte)
- Relais 3 (F, M, Mixte)
- Relais 4 (F, M, Mixte)

Un relais est considéré comme mixte s'il y comprend un athlète de chaque sexe. Donc un relais mixte de 4 peut être composée de : 1F-3M, 2F-2H, 3F-1H.

L'arbitrage est réalisé par des arbitres de la ligue francophone de triathlon **LF3** et le chronométrage par **ARTiming**

h) Fonctionnement des relais

Chaque équipe gère sa stratégie de course librement :

- Les athlètes peuvent réaliser autant de tours d'affilée qu'ils le souhaitent
- Les athlètes peuvent faire une partie de la discipline, passer le relais, et reprendre plus tard dans cette même discipline
- Et les athlètes n'ont pas l'obligation de participer aux 3 sports

Passage de relais via bracelet témoin avec puce. Une unité arbitrale sera présente dans la zone afin de vérifier le bon déroulement des passages de relais.

Les passages de relais sont font uniquement dans la zone dédiée, le relayeur y attend son coéquipier, prêt à partir.

Pour la partie vélo, le passage de relais se fait à pied. Il est donc obligatoire de descendre du vélo avant le passage de la ligne de descente et il est interdit de remonter sur le vélo avant le passage de la ligne de montée.

i) Aide extérieure

Toute aide physique, technique ou matérielle extérieure à l'organisation de l'événement est interdite sur les parcours.

j) Sanctions et arrêt de course

Les participants s'engagent par leur inscription à respecter l'entièreté des règles sportives et générales durant toute la durée de l'événement, sous peine de pénalités de points et/ou de disqualification de l'athlète.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un concurrent si celui-ci enfreint les règles de la bienséances et de respect de l'autre.

L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ ou la reprise de la compétition si celui-ci présente une situation morale ou physique inquiétante ou non compatible avec l'effort sportif que demande la course.

3. Le village

Un village est prévu et comprend :

a) Zone athlète

La zone athlète est réservée aux athlètes et accessible uniquement grâce au dossard participants et aux bénévoles.

On y trouve les 3 tonnelles de l'organisation : la tonnelle ravito, la tonnelle point info, la tonnelle musique. Il y a également le podium où se passera le briefing de départ et la remise des médailles. Et aussi le parc à vélo et la zone de transition.

b) Parc à vélo

Le parc à vélo ferme à 9h (1h avant le départ de la course) et les athlètes doivent y amener leur vélo et montrer qu'ils ont un casque pour la course.

c) Zone public

La zone public est accessible à tous.

Il y a également une brasserie et un restaurant où tout le monde peut aller se restaurer pour les repas du midi et du soir par exemple.

4. Les inscriptions

a) Démarche d'inscription

L'inscription à la course s'effectue uniquement via le formulaire disponible sur le site : <https://www.ttx-triathlon.be>

5. Retrait des dossards

a) Lieu et horaires

Tous les dossards seront remis le samedi matin aux athlètes dans la tonnelle

b) Règles

Une personne en relais peut retirer l'entièreté des dossards de ses coéquipiers sur présentation d'une copie d'une pièce d'identité de chacun d'entre eux.

6. Classement

Un classement est réalisé pour chacun des 11 challenges et consiste à classer les participants dans l'ordre décroissant de points, sachant que :

- 1 tour de natation = 1 points
- 1 tour de cyclisme = 1 points
- 1 tour de course à pieds = 1 points

En cas d'égalité de points, le classement prend aussi en compte l'heure à laquelle le dernier tour de course à pieds est terminé.

7. Programme

Samedi 20 Juin :

- 7 h 30 : Ouverture du Village TTX
- 7 h 30 – 9h : Récupération des dossards et remise des vélos dans le parc à vélos
- 9h30h : Briefing d'avant-course obligatoire pour tous les participants
- 9h50 : Cérémonie d'avant-course et départ vers la plage pour la partie natation
- 10h : Départ des Individuels puis départ des Relais pour la partie natation
- 10 h – 11h30 : Partie natation
- 11h30 : Fin de la partie natation et départ de la partie cyclisme
- 11h30 – 16h30 : Partie cyclisme
- 16 h30 : Fin de la partie cyclisme
- 16h30 – 20h : Partie course à pied
- 21h : Cérémonie de remise des prix

Souplesse du programme : L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires, la structures des épreuves et les itinéraires prévus en cas de forces majeures.

8. Protection de l'environnement

À l'avance, l'organisation remercie tous les concurrents pour leur attitude éco-responsable et prévoit des espaces spécifiques pour les déchets à plusieurs endroits des tours de cyclisme et de course à pied. Il est interdit de jeter tous types de détritrus hors de ces espaces dédiés, sous peine de pénalités de points et/ou de disqualification de l'athlète en Individuel ou en Relais.

9. Droit à l'image

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le représentant dans le cadre de la promotion future de la manifestation.

Du fait de son engagement, le concurrent accepte que ses coordonnées soient communiquées aux partenaires de la manifestation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et libertés », chaque organisateur de course hors-stade s'engage à informer les participants que les résultats pourront être publiés sur le site internet de la société de chronométrage.

Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur par mail à l'adresse enrouelibre@outlook.be au plus tard la veille de la course.

De plus, aucun drone n'est autorisé à survoler les zones de course sans autorisation préalable des organisateurs de la course et des autorités.

10. Contact

Pour toute demande complémentaire, merci d'envoyer un mail à enrouelibre@outlook.be

Retrouver également d'autres informations complémentaires sur notre site :
<https://www.ttx-triathlon.be/>